

POUR COMMUNICATION IMMÉDIATE

La Ville de Brampton passe à la troisième phase de la réouverture le 31 juillet

BRAMPTON, ON (le 30 juillet 2020) – Suite à l'annonce faite hier par le gouvernement de l'Ontario permettant à la Région de Peel de passer à la phase 3, la Ville se prépare à la réouverture sécuritaire d'un plus grand nombre d'activités et de services à Brampton ce vendredi 31 juillet.

Installations, services et programmes de la Ville entrant dans la phase 3

Parcs, terrains de jeux et équipements de conditionnement physique de plein air

Tous les terrains de jeux, structures de jeux et équipements de conditionnement physique extérieurs de la Ville rouvriront le vendredi 31 juillet. Des panneaux de signalisation seront installés dans les parcs pour conseiller aux habitants de prendre des mesures de santé et de sécurité appropriées.

Les terrains de sport en plein air sont désormais ouverts aux championnats pour le jeu, conformément aux directives de la province en matière de [retour au jeu](#).

À compter du 10 août, il sera possible de louer des canoës et des kayaks au lac Professor's. Des précisions sont disponibles en ligne à l'adresse brampton.ca/recreation.

Programmation des loisirs

À partir de la semaine du 10 août, la Ville de Brampton réintroduira une offre élargie de son programme préféré de l'été, Fitness in the Park, un programme gratuit de remise en forme en plein air. Ce programme de remise en forme en plein air a été renforcé afin d'offrir aux habitants davantage de possibilités de pratiquer des activités de remise en forme en plein air et en toute sécurité pendant les mois les plus chauds et dans les zones où l'éloignement physique est possible pour de grands groupes. Les jours, les lieux et les horaires ont été étendus afin d'augmenter la capacité d'accueil. Les programmes proposés comprendront le camp d'entraînement, la méditation et Zumba^{MC}. Un programme complet sera disponible à l'adresse brampton.ca/recreation.

Les piscines intérieures, les installations de remise en forme et les programmes spéciaux (sur réservation uniquement) rouvriront au public après la fête du Travail. Les baignades publiques, les séances de natation en couloir, la gymnastique aquatique et les programmes thérapeutiques en piscine seront disponibles dans certaines piscines intérieures sur réservation uniquement. Les programmes spéciaux comprendront les arts, les sports, la danse (spectacles et autres), les programmes de sciences, de technologie, d'ingénierie et de mathématiques, ainsi que le patinage. Les installations de conditionnement physique rouvriront pour permettre l'utilisation des salles de cardio et de musculation. De plus amples informations sur tous les programmes et services offerts après la fête du Travail, y compris sur la façon de s'inscrire, seront disponibles à l'adresse brampton.ca/recreation.

Tous les centres de loisirs restent fermés au public pour l'instant. Si vous avez des questions, veuillez appeler le 311 ou envoyer un courriel à l'adresse suivante : reconnects@brampton.ca.

Festivals et événements

Tous les permis de la Ville pour les festivals, les événements, les spectacles et les événements communautaires pour des événements se déroulant dans les installations de la Ville et les centres des arts du spectacle, y compris The Rose, continuent d'être annulés jusqu'à la fête du Travail le 7 septembre 2020, inclusivement.

Bibliothèque de Brampton

Il est désormais possible de réserver de nouveaux livres et de les ramasser en auto dans certaines succursales de bibliothèques, sur présentation d'une carte de bibliothèque en cours de validité. Les habitants sont invités à réserver des ouvrages en ligne sur le site bramptonlibrary.ca et à choisir parmi une liste de cinq succursales de bibliothèques qui offrent ce service. Des précisions sont disponibles à bramptonlibrary.ca et sur les pages Facebook, Twitter et Instagram @bramptonlibrary de la bibliothèque de Brampton. À l'heure actuelle, toutes les succursales de la bibliothèque de Brampton restent fermées au public.

Directives et règlements en matière de sécurité de la phase 3

Mesures en matière de santé et de sécurité pour les installations de la Ville

La santé et la sécurité de la communauté étant une priorité absolue, des mesures strictes d'éloignement physique seront mises en place dans les parcs et les installations intérieures de Brampton dès leur réouverture. Une distance d'au moins 2 mètres (ou six pieds) doit être maintenue en tout temps avec toute personne avec laquelle un habitant ne vit pas.

La Ville de Brampton travaille en étroite collaboration avec ses partenaires de la Santé publique de Peel et du Bureau de gestion des urgences de Brampton pour continuer à surveiller les risques. Visitez le site brampton.ca/COVID19 pour obtenir des mises à jour régulières, et composez le 311 pour communiquer avec la Ville de Brampton et la région de Peel à tout moment..

Rassemblements de groupes et distanciation physique

Dans le cadre de la phase 3 de la réouverture de la province, les rassemblements à l'intérieur jusqu'à 50 personnes et les rassemblements à l'extérieur jusqu'à 100 personnes sont désormais autorisés. Ces rassemblements restent soumis au respect des exigences provinciales en matière d'éloignement physique, à savoir une distance de deux mètres de toute personne extérieure à votre foyer ou à votre cercle social de dix personnes.

Les règlements de la Ville sur les mesures d'urgence concernant l'éloignement physique restent en vigueur, interdisant aux gens de maintenir une distance inférieure à 2 mètres les uns des autres dans toute propriété publique. Les personnes qui ne respectent pas les règlements sur la distanciation physique peuvent être condamnées à une amende d'un minimum de 500 \$ et d'un maximum de 100 000 \$ pour chaque infraction. Les habitants peuvent appeler le 311 pour signaler le non-respect de ces règlements.

Masques obligatoires

À compter du 10 juillet 2020, le port d'un masque ou d'un couvre-visage non médical est obligatoire dans tous les espaces publics intérieurs de Brampton pour aider à stopper la propagation de la COVID-19. Suite à l'avis des autorités sanitaires de Peel, le conseil municipal de Brampton a adopté le règlement COVID-19 de Brampton sur le port obligatoire d'un masque, qui restera en vigueur jusqu'au 1er octobre 2020. Pour obtenir de plus amples précisions, visitez le site brampton.ca/masks.

Résultats de la réouverture et du rétablissement

Afin d'éclairer son plan de réouverture et de relance, la Ville a mené, du 5 mai au 14 juin 2020, un sondage auprès des habitants sur la manière dont ils souhaiteraient accéder aux services et aux programmes. Au total, 4 500 réponses ont été reçues. En voici les principaux points :

- 87 % des répondants ont préféré une approche de la réouverture des installations de la Ville qui donne la priorité à la sécurité publique, même si cela implique des retards.
- 88 % des répondants ont convenu que la Ville devrait s'efforcer de rendre le plus grand nombre possible de services disponibles en ligne.
- 82 % des répondants préfèrent accéder aux services de la Ville en ligne ou par téléphone.

Citations

« Ce communiqué est le résultat des progrès réalisés par notre communauté au cours du mois dernier et démontre le travail acharné et le dévouement de nos habitants, de nos entreprises, de nos employés de première ligne et de nos professionnels de la santé pour assurer leur sécurité mutuelle. Alors que nous entrons dans la phase 3 de la réouverture de la province ce vendredi, je rappelle à tous que nous devons poursuivre nos efforts pour aider à stopper la propagation de COVID-19. Nous devons rester engagés à suivre les directives de sécurité des autorités sanitaires de Peel afin de pouvoir continuer à progresser ensemble dans notre réouverture et notre rétablissement. »

- *Patrick Brown, maire, Ville de Brampton*

« Conformément à ce que nous ont indiqué les habitants, les entreprises et les groupes communautaires, la Ville continue d'adopter une approche sûre et mesurée pour la phase 3 de la reprise des services et la réouverture des installations. Nous jouons tous un rôle dans le rétablissement complet et la réouverture de notre ville et j'encourage nos habitants à continuer à jouer leur rôle en portant un masque non médical, en pratiquant la distanciation physique, en se lavant souvent les mains et en se faisant tester si nécessaire. »

- *Martin Medeiros, Conseiller régional, quartiers 3 et 4; Responsable, groupe de travail du maire sur la réouverture et le rétablissement, Ville de Brampton*

« Tout au long de son intervention dans le cadre de la COVID-19, la Ville a adopté de nouvelles façons de fournir des services et des programmes qui sont sécuritaires et pratiques pour les habitants, les entreprises et la communauté. Alors que nous entrons dans la phase 3, les mesures de sécurité renforcées resteront en place et nous continuerons à rechercher des moyens nouveaux et novateurs.

de mener nos activités en toute sécurité afin de poursuivre la réouverture et le rétablissement de notre Ville. »

- *David Barrick, Directeur général, Ville de Brampton*

-30-

Une des villes dont la croissance est la plus rapide au Canada, Brampton héberge 650 000 habitants et 70 000 entreprises. Les personnes sont au cœur de tout ce que nous faisons. Nous tirons notre motivation de nos communautés diversifiées, nous attirons l'investissement, et nous nous lançons sur un chemin qui fera de nous des chefs de file de l'innovation technologique et environnementale. Nous établissons des partenariats pour le progrès afin de construire une ville saine, sécuritaire, durable et prospère. Retrouvez-nous sur [Twitter](#), [Facebook](#) et [Instagram](#). Pour en savoir plus, visitez www.brampton.ca.

CONTACT MÉDIA

Monika Duggal
Coordonnatrice, Médias et Engagement communautaire
Communication stratégique
Ville de Brampton
905-874-3426 | Monika.Duggal@brampton.ca